

Nostre RISTOURAS



Bulletin de l'Association Patrimoine



La Roche-de-Rame

patrimoine-rochederame.fr



Troisième Année

numéro 9

Juillet 2015

LES FOURS BANAUX, par Colette Duc

Un peu d'histoire

Le blé, originaire du Croissant Fertile, en 7000 avant Jésus-Christ, s'est répandu en Europe vers - 5000 et en France vers - 4500 d'Est en Ouest. Le blé devait avoir entre autre une tige courte et solide, résistante au froid et à la verse, plus de gros épis contenant de nombreux grains à forte valeur boulangère. Mais ce blé idéal, qui possède toutes les qualités, n'existe pas, d'où le rôle des variétés.

C'est vers le VIII^e siècle, suite à la disparition des ressources de l'esclavage et des corvées agricoles, que le travail *aux pièces*, est apparu. Les grands propriétaires exerçaient un droit général de commandement qu'on qualifiera de ban¹. Sur les manants et les artisans, dont le nombre s'accroît, le maître a *jurisdiction*, c'est à dire un droit d'interdiction, qui constitue le ban. Les petits propriétaires n'y échappent pas, ni même les hommes des communautés religieuses que l'immunité coutumière aurait dû protéger. Services et redevances sont désignés par le terme de coutumes et, comme le châtelain n'hésite pas à en imposer de nouvelles, l'on parle alors d'exactions.

C'est en vertu du droit de ban que le seigneur impose aux sujets de la seigneurie l'obligation d'utiliser de façon exclusive le four, le moulin, le pressoir que lui-même a édifiés. De toute manière, le droit de ban est une source de profits lucratifs pour le seigneur, soit directement, comme dans le cas des banalités (de four, de pressoir, de moulin), soit indirectement en raison des amendes qui sanctionnent toute désobéissance au ban.

Moulins de toutes sortes, fours, pressoirs, se multiplièrent : le seigneur fut toujours le seul à avoir la possibilité financière de les faire édifier, surtout en ce qui concerne les moulins à eau et il était, plus que jamais, décidé à faire lourdement payer ce seul *luxue des campagnes*. Tout cela a duré jusqu'en 1789 et sera supprimé par la Révolution Française.

Sommaire du n° 9

- Les fours Banaux..... page n° 1
- La mulette des cygnes page n° 4
- Le vélo pendant la guerre de 14-18 page n° 5
- Les mots croisés page n° 7
- Annonces de l'Association page n° 7
- La Lengo dóu Païs page n° 8

¹ - Ban, substantif, vient du verbe bannir

Les édifices *banniers* furent de si bon rapport que les détenteurs du ban n'hésitaient pas à faire détruire les moulins concurrents. L'étendue du ressort de chaque moulin, qu'on nommait la banlieue², était fixée en gros à la distance qu'un âne chargé de grains pouvait parcourir jusqu'à lui en une demi-journée. Lorsque les seigneurs commencèrent à concéder des franchises, l'un des privilèges obtenus fut de pouvoir faire moudre au moulin, cuire au four le plus proche du domicile.

Pour la banalité du four, la taxe s'élevait aux alentours du vingtième (1/20 de de la cuisson). Plus faciles à construire et à camoufler, les fours particuliers, « illégitimes », permettaient d'échapper à la banalité tant que les agents du seigneur ne les avaient pas découverts, puis fait détruire.

D'après : *l' Histoire de la France rurale de Georges Duby*

Au Village

Comme sa chapelle, sa fontaine et parfois son moulin, chaque hameau de la Roche possédait son four.

A Pra-Reboul,

Il se trouvait à la place de la fontaine actuelle. La famille Combal, qui habitait au-dessus, était surnommée : *Coumbal sus lou four*. Il ne reste que le trou par lequel on enfournait le pain ! Celui-ci est bouché par une pierre.

Les fours de Coutin et du Bathéoud étaient à l'emplacement de ceux qui y sont actuellement.

Le four du Serre



Le four du hameau du Serre le 10 août 1940 :
Etienne MELQUIOND, Marie MELQUIOND et Célestine VIOLIN

Il était construit sur le chemin qui va du Serre au torrent, dans le champ qui forme un triangle. Les pierres de ce four étaient irrégulières, et le pain en sortait tout bosselé ! Mais qu'il était bon, disent les anciens !

² - Banlieue de Ban, ci-dessus et de lieue : distance imprécise, du bas latin gaulois leuca, zone où s'appliquait le ban.

À Géro,

Le four était sur la place du hameau. Il fut démoli le 17 mars 1938.

A la Fare, il était contre la maison Combal. Celui-ci a été remplacé lorsque la famille Combal a donné un morceau de son jardin, pour la construction du nouveau four.

Quant au four du Mas des Queyras,

Nous connaissons la date de l'acte de sa première réparation : Le 7 avril 1895.

Le Four des Bruns

Il servait aux habitants des hameaux des Bruns, du Billy et des Gillys comme le confirment les archives ci-dessous :

Convenu entre les soussignés, habitants des hameaux du mas des Bruns, des Billys et du mas des Gillys qui reconnaissent que la réparation du petit four banal, commun aux trois hameaux est nécessaire, il a été fait et convenu ce qui suit :



1° *Chaque habitant sera tenu de faire les journées pour le transport des matériaux de toute nature ou pour autre travail ayant pour but direct la réparation du four. Chaque habitant s'engage en outre à payer en argent le montant du coût de la main d'œuvre, comme celui de toutes les fournitures nécessaires.*

2° *Chacun sera tenu de se conformer aux usages anciens où rien n'est changé pour le mode de la cuisson.*

3° *La direction et la surveillance des travaux sont données à M^Mrs Mathieu Félix et Hermitte François. Ils devront tenir un compte fidèle de toutes les dépenses. Ce compte sera présenté à l'expiration des travaux aux sociétaires pour être vérifié et soldé, après qu'il aura été reconnu par la majorité absolue des sociétaires. Celui qui ne se conformerait pas en tout au présent perdrait ses droits au dit four.*

Ainsi dit et fait à La Roche-de-Rame en autant d'expéditions qu'il y a d'intéressés, le dix sept juillet mille huit cent quatre vingt onze.

Ce document est suivi des signatures de : *Hermitte François, Bonnaffé Jean-Ernest, Albrand Alexis, Arduin François-Etienne, Albrand Joseph-Etienne, Albrand Pierre, Gilly Joseph, Matthieu Félix, Albrand Jules, Abeil Ferdinand, Albrand Etienne.*

Conclusion :

Le four des Bruns a fonctionné jusque vers 1950, probablement comme pour les autres fours. Car à ce moment là, on a commencé à porter la farine chez le boulanger Noël Fourat, en échange de pain blanc. L'été 1958, une équipe d'ouvriers, composée d'Elie Arduin, Pascal Bonnaffé, Albrand Joseph, dit Victoire et de Louis Reynaud, a travaillé pour constituer un garage dans ce bâtiment, afin d'y remiser le corbillard de la commune. Très endommagé, le moulin sera restauré en 2000 et l'inauguration aura lieu le 8 juin 2003.



La mulette des cygnes

par Christophe Perrier, février 2015.

Quelle ne fut pas ma surprise - en faisant une recherche sur internet, avec comme sujet « *mollusques des Hautes-Alpes* » de tomber, sur le site « *patrimoine-larochederame.fr* », où apparaît une photo de coquilles de moules ? Des moules dans le lac de La Roche-de-Rame ? S'il était certain que les moules puissent se trouver, accompagnées de leur garniture de frites, au bar-restaurant du lac, nous ne parlerions pas de la même chose. Alors, de quoi s'agit-il ?

La moule découverte dans le lac est d'abord une espèce strictement d'eau douce, à la différence des moules consommées, dites d'Espagne ou de bouchot, qui



appartiennent à l'espèce *Mytilus edulis* (Côtes bretonnes, Nord de l'Europe) ou *Mytilus galloprovincialis* (côtes méditerranéennes, espagnoles, portugaises et atlantiques), et se rangent dans la famille des Mytilidées. Les moules marines peuvent aussi séjourner en eau douce, le plus grand bassin de production en Europe étant l'estuaire de l'Escaut, aux Pays-Bas.

Cette moule d'eau douce, l'une des dix espèces françaises, est la **mulette des cygnes**, *Anodonta cygnea* (Linnaeus 1758), aussi appelée **anodonte des cygnes**. Anodonte signifiant « *dépourvue de dents* », car la charnière (la jonction entre les deux valves de la coquille) est fine, sans dents ni lamelles ; *cygnea*, des cygnes, fait possiblement référence au fait qu'elle est appréciée des oiseaux ou que les moules se déplacent en étirant leur « pied », pouvant alors faire penser à un coup de cygne. Dans la classification du règne animal, on la classe parmi les mollusques lamellibranches de la famille des Unionidées.

On la rencontre dans le nord de l'Europe, de l'Europe centrale jusqu'en Grèce, à l'ouest de la Russie, en Ukraine, au nord de la Turquie et au Caucase. Elle vit sur la vase et les gravières de fond d'étendues d'eau stagnante ou à faible courant. En France, d'après l'Inventaire national du patrimoine naturel mené par le Muséum national d'Histoire Naturel de Paris, cette espèce n'est présente dans le sud-est du pays que dans le département des Bouches-du-Rhône. Voilà donc une découverte ! À part le lac de la Roche-de-Rame, elle m'a été signalée dans le lac de Siguret (*Saint-André-d'Embrun*), le lac de Serre-Ponçon et dans le sud du département (*Michel Moullec, ONEMA, communication personnelle*).

La coquille mesure de 6 à 12 cm sur 12 à 20 cm de long et de 3 à 6 cm de hauteur, de couleur jaunâtre ou brun verdâtre, peu épaisse. C'est un animal hermaphrodite qui peut vivre 60 ou 70 ans, avec probablement des centaines ... Les œufs, pouvant atteindre le nombre de 50 000, éclosent entre les branchies et sont expulsés par les siphons.

Les jeunes larves, ou « *glochidies* », sont avalées par les poissons et se fixent sur leurs branchies, grâce à leurs valves munies de crochets. Elles vont alors s'enkyster et se transformer, après plusieurs mois, en jeunes moules qui se détacheront du poisson et tomberont au fond. Les hôtes possibles pour l'anodonte des cygnes sont la truite (*Salmo trutta* Linnaeus, 1758), la perche commune (*Perca fluviatilis* Linnaeus, 1758), la vandoise (*Leuciscus leuciscus* Linnaeus, 1758), le sandre (*Sander lucioperca* Linnaeus, 1758) et l'épinoche (*Gasterosteus aculeatus* Linnaeus, 1758).

Car c'est une espèce menacée par la disparition de ce type d'habitat, la régulation des cours d'eau et les pollutions. La présence de ce mollusque dans le lac de La Roche-de-Rame constitue un signe de la bonne qualité de son eau ! En effet, cette moule se nourrit des particules en suspension dans l'eau, en aspirant jusqu'à 50 l d'eau par jour, et participe ainsi à sa purification, filtrant jusqu'à 95% de ses particules.



D'autres mollusques bivalves sont présents dans le département, en particulier la moule zébrée, *Dreissena polymorpha* (Pallas, 1771), une espèce invasive originaire de Russie, qui colonise le lac de Serre-Ponçon, ou les pisidies (des genres *Pisidium* ou *Euglesia*), petits bivalves ne dépassant pas 5 mm de largeur et que l'on rencontre généralement dans les lacs et zones humides de moyennes altitudes (jusqu'à 2100 m au col du Lautaret).

Enfin, merci aux observateurs du Patrimoine de la Roche-de-Rame et au signalement sur le site de l'Association, ce qui permet de compléter la carte de l'inventaire de cette espèce.



Le vélo dans la guerre de 14-18

Écrit par Sylvie Damagnez dans son blog : *Hautes-Alpes insolites*, avec son aimable autorisation.

En 1886, le général Boulanger emploie des vélocipédistes civils au cours de manoeuvres du 18e Corps d'Armée en tant que services de liaison. L'année suivante, les civils sont remplacés par des militaires. En 1894, le Lieutenant Henri Gérard met au point une bicyclette pliante, plus maniable.

Le 1er octobre 1913, les Groupes de Chasseurs Cyclistes (GCC) sont officiellement créés, au nombre de dix, équipés de la célèbre bicyclette pliante modèle Gérard. A la mobilisation d'août 1914, la composition des groupes de chasseurs cyclistes comprend : 10 officiers dont un médecin, 407 sous-officiers, caporaux et chasseurs, 18 chevaux et 7 voitures.

Le chasseur cycliste, au début du conflit, est un militaire d'active, sélectionné sur ses aptitudes physiques. Il est équipé du fusil d'infanterie Lebel. Il ne porte ni capote ni havresac. Tout ceci contribue à en faire un combattant rapide, lesté et très mobile. La bicyclette pliée,



conçue par le lieutenant Gérard, pèse 17 kg. Le diamètre des roues est de 65 cm, le pédalier principal est muni de 23 dents, celui arrière de 9 dents ce qui permet un développement de 5,5 m. Sa hauteur est de 0,75 m et sa longueur 1,5 m. Cette hauteur, adaptable, permet au chasseur cycliste, en cas de mauvaise surprise, de poser les pieds au sol et de faire feu sans descendre de machine.

A partir de 1915, les réservistes de la cavalerie remplacent progressivement une partie des chasseurs cyclistes qui rejoignent un Bataillon de chasseurs à pied en renfort. En juin 1916, l'effectif des GCC est réduit de moitié. En 1918, l'effectif est reporté cette fois ci à son maximum. C'est alors le retour des GCC au premier plan."

Source : *Les chasseurs cyclistes dans la grande Guerre* : <http://gcc14-18.forum-gratuiti.net/>

On peine à imaginer nos cyclistes dans la boue, la neige, les barbelés, les champs de bataille remués et criblés de cratères d'obus. On se les représente difficilement, pédalant avec un Lebel sur le dos sous les pluies de balles, de schrapnels, de grenades, sous la mitraille. Les missions de ce groupe de cyclistes rapides, lestes et très mobiles, se résument pourtant en quelques verbes : *précéder, assurer, surprendre, protéger, soutenir, empêcher de percer, agir sur l'armée adverse, retarder, couvrir, occuper, accrocher, écarter...* Et pourtant, non, le VTT n'a pas encore été inventé ! Mais l'imagination féroce des généraux est sans limite...*

A propos, savez-vous quelle est la différence entre un vélo et une bicyclette ?

"Une silhouette profilée, mauve fluo, dévale à soixante-dix à l'heure : c'est du vélo. Deux lycéennes côte à côte traversent un pont à Bruges : c'est de la bicyclette." Philippe Delerm - *La première gorgée de bière et autres plaisirs minuscules* - Gallimard, 1997.



Le retour du vélo dans l'armée Suisse en 2012

par Louis Reynaud

d'après : <http://www.opex360.com/2012/05/14/larmee-suisse-va-acheter-2-800-bicyclettes/>

vitesse. Il a ensuite été remplacé par le vélo militaire d'ordonnance 93, avec 7 vitesses. Tous deux étaient fabriqués par l'entreprise Condor.

En 2012, l'armée a acquis 4100 vélos, nommés *vélo 12*, pour un montant de 10,2 millions de francs suisses, qui inclut une maintenance des vélos pour une durée de 10 ans, avec le fabricant zurichois Simpel. Le coût d'un exemplaire s'élève à 2488 CHF, soit 2384 €.

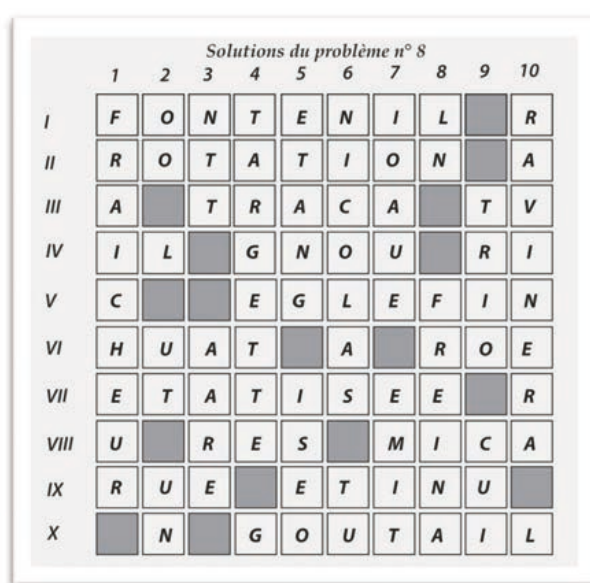
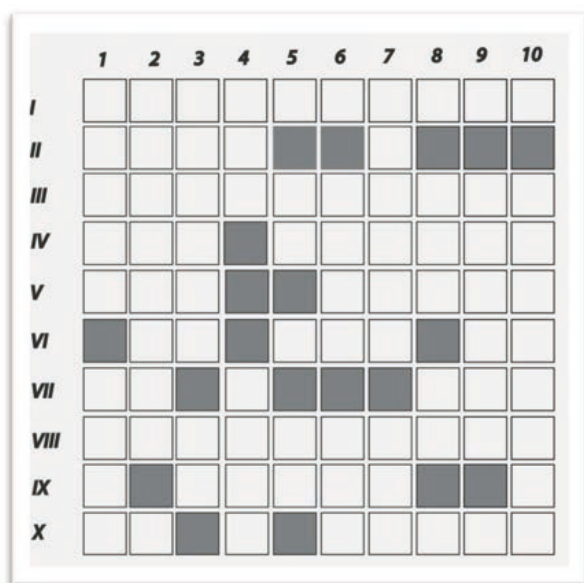
Il sert comme moyen de transport dans les casernes et les places d'armes mais aussi dans le cadre de l'éducation physique. Contrairement au vélo 93 qui était fabriqué spécialement pour l'armée et dont les pièces de rechange n'étaient plus disponibles en raison de la cessation de production de vélo par l'entreprise Condor, le "vélo 12" possède des pièces de rechange qui peuvent être facilement trouvées sur le marché. Il pèse 15 kilos, le cadre est en aluminium et le dérailleur Shimano comporte huit vitesses !



Les Mots croisés de Simone, n°9

Horizontalement : **I** - Invertébrés. **II** - Bonnes gardiennes d'il y a longtemps. **III** - Employés de cuisine. **IV** - Suit la ligne. Lac Russe. **V** - Portion de lièvre. Commun. **VI** - Tout blanc chez Arthur. Fut la résidence d'un futur président de la République. Note. **VII** - Agent de liaison. Voulait-il imiter les Pharaons ? **VIII** - Font pleurer dans les Chaumières. **IX** - Chatons. **X** - Cours minimum. Pâtisserie au fromage.

Verticalement : **1** - Coquillage. Général mais pas chez nous. **2** - A de mauvais enfants. **3** - Au singulier pour Nathaniel Hawthorne et au pluriel pour Alphonse Daudet. Mesure. **4** - Sel en vrac. Si on est au moulin on ne peut pas y être ! **5** - Sur le calendrier. Initiales pour un journal régional. **6** - Riche royaume autrefois. Palindrome parisien. **7** - Inconnu. Gradation de sensibilité. **8** - Tête de londonien. Une partie du Jour. **9** - A trouvé sa pareille. **10** - Pour la viande ou le poisson.



Annonces de l'Association Patrimoine

- ◆ Samedi 4 juillet Visite de la *caverne* des Beaudissard avec Maurice Duc :
Rendez-vous à la mairie, à 7 h.
- ◆ À l'Espace FOURS de Villar St Pancrace, autour de la fabrication de la poix,
Animation par Raymond Lestournelle : samedi 25 juillet, de 10 à 19 heures.
- ◆ Fabrication du pain au four des Bruns :
Du vendredi 7 au dimanche 9 août.
- ◆ Jeu de piste patrimonial et familial dans le village : le samedi 8 août :
Rendez-vous à la mairie, à 10 h.
- ◆ Salon du livre à l'Argentière : les 14, 15 et 16 août :
L'Association Patrimoine y vendra ses livres.
- ◆ Semaine du goût : tourtes aux pommes de terre, avec les enfants de l'école :
Du 5 au 11 octobre 2015.
- ◆ Concours de soupe : samedi 17 octobre au four des Bruns.
- ◆ *Nostre Ristouras n° 9 a atteint ses 94 abonnés !*



La Lengo dóu Païs

Les noms de lieux de la Commune de la Roche de Rame - IV

Noum d'endré n° IV

L'apelacioun d'*Eyssart* ven d'Eissarta que vòu dire : destruca, espeira e enleva lous buissoun pèr gagna sus lous erme, bouosc e gravas. Lou *Serre-Duc* es un buc o uno buto sus lou plat en dessus dóu rouchas que surploumbo lou *Batéou* ; aquéu darrié mot vèn de l'oucitan bartéu o buissoun. *Serre-Duc* a douna enca soun noum au biau que ven dóu Riu de Bouchouse e que devalo dins lou coumbal de Satan dessous la jorio cascado dóu *Picharet* (manio cascado) e vèn aiga lous ouort e champ dóu Mas de Brun, dóu Mas de Gilly, dinque Les Frairio e lou pé de la Ruino. Un pòu plus bas, passo un segoun biau, lou biau de « *Guieres* » qu'eu parié s'alimento au meme riu e escambo lou *Serre Duc* pèr un traça cura dins lou rouchas.

Lou Lauseron es lou clot que se trobo près dóu *Batéou*, ounte sourto la sourço qu'alimentavo les dous foun dóu Mas de Brun e dóu Mas de Gilly. Pensan tout de suite à la lauso, es à dire la peiro plato, mai aqui, vèn puléu de *laus* perque aquéu pra a esta gagna sus uno sagno, un mani laus o un gourc. Alezabre vèn de l'oucitan aupin *argelabre*, aquéu embé li mani fueio (e noun pas *Algebro* coume lou cadastre lou pouorto en d'autri endré dóu departamen!).

Les Parrots pèr defourmacioun de *Peirrot*, lou mani *Peirre*. *La Sagne*, vèn de *Sagno*, planto d'endré bagna, noum que se troubo souvent dins la regioun. *Les Cours* vèn de la defourmacioun de *L'Escours*, coume aquelli *Les Plans* pèr *L'Esplan* o enca *Les Scrozes* pèr *L'Escrose* que semblo un grand *crous* alounja.

Lou Serre des Audeals es un grand rouchas qu'a la formo d'un buc alounja ; soun noun vèn beléu d'un noum de famillo. *Lou lac des Gours*, au caire de l'escouolo, es un laus qu'a bèn diminua e que dins lou tèms servié de friu pèr les troucho de Durenço. S'es tout plan asseca, coume tout *Esplan* pèr suite dóu dragage de Durenço.

Les Lots que disien *L'Esluoch*, vèn de terro qu'avèn gagna sus Durenço quand an fa la counstrucioun dóu chamin de ferre e partaja en mourcéu.

La Fare es enca un noum bèn couneishu dins lou departamen, vau dire « *l'endré ounte s'instalo la famillo* ».

Viraduro dous Rouchoun Patoisant

Noms de lieux n° IV

Eyssart vient d'*eissarta* = défricher, c'est-à-dire des champs gagnés sur les friches, bois ou gravières. Le *Serre Duc* (de l'occitan *Serre* = colline de forme allongée & *Duc* = hauteur ou Hibou), situé sur le replat juste au-dessus de la falaise qui domine le *Bathéou* (de l'Occitan *bartéu* = buisson). *Serre Duc* a aussi donné son nom au canal d'arrosage qui provient du torrent de Bouchouse. Ce canal, dans une première partie acrobatique, emprunte le *Combal de Satan*, sous la pittoresque cascade du *Pitcharet* (petite cascade) et vient irriguer les cultures du Mas de Gilly, du Mas de Brun, jusqu'aux Frairies et au pied de la Ruine. Un peu plus bas passe le canal « *des Guèires* » qui lui aussi s'alimente au même torrent et franchit le *Serre Duc* par un tracé creusé à même le roc. *Le Lauzeron* : c'est le clot situé au Nord Ouest du *Bathéoud* au pied duquel sourd la source qui alimentait les deux fontaines du Mas des Gillys et des Bruns. On pense tout de suite à la Lauze, pierre plate, mais ici, c'est plutôt un dérivé de *Laus* = Lac, car ce clos a été gagné sur une zone humide, lac ou marais. *L'Allezabre* : de l'Occitan alpin *argelabre* = érable champêtre, celui à petite feuille (et non pas *Algèbre*, comme le cadastre le porte en d'autres endroits du département!) *Les Parrots* : transformation phonétique de *Peirrot* = Petit Pierre. *La Sagne* : de *Sagno*, plante des lieux humides, toponyme très répandu dans notre département. *Les Cours* : autre déformation orthographique phonétique de l'Occitan, *L'Escours*, tout comme celle de « *Les Plans* » = *L'Esplans*, ou de *Les Scrozes* = *L'Escrose* (creux, berceau allongé).

Le Serre des Audéals, cette grande colline rocheuse allongée tient son appellation d'un nom de famille. *Lac des Gours*, près de l'école, qui a bien diminué, sur des marécages qui servaient de frayères pour les truites de la Durance et lentement asséché comme tout *Esplans*, par suite de l'abaissement de la nappe phréatique de la Durance par dragages.

Les Lots : terrains gagnés sur les divagations de la Durance par endiguement contemporain de la construction du chemin de fer et partagés en lots.

La Fare : nom très répandu dans le département, signifie « *le lieu où s'établit la famille* ».

Texte français de Louis Reynaud.

